

VOTRE NOUVEL AVIS D'ÉCHÉANCE

Une nouvelle présentation,
mais aucun changement dans le calcul
de votre loyer ou de vos charges !

◆ Une présentation plus lisible :

Un résumé complet de votre contrat.

Une colonne pour les montants facturés (débit), une autre pour les montants déduits (crédit) et un total à payer plus clair.

Des regroupements par catégories : loyer, provisions* pour charges (eau, chauffage, entretien...) et régularisations*/autres facturations.

[ZOOM SUR CES CHANGEMENTS ►►►](#)

◆ Des informations complémentaires au verso (de votre avis d'échéance) :

Toutes les coordonnées 3F.

Votre relevé de compte locataire avec les 10 dernières opérations.

Comment accéder à votre compte locataire en ligne.

Comment payer votre loyer.

* Qu'est-ce que les provisions et régularisations ?

Provisions : il s'agit d'une avance sur vos charges (eau, chauffage...) calculée à partir des dépenses de l'année passée.

Régularisation : il s'agit de la différence entre le total de ce que vous avez déjà payé (provisions) et le coût réel de vos charges.

Si vos provisions sont supérieures au coût réel des charges, 3F vous rembourse la différence.

Si vos provisions sont inférieures au coût réel des charges, 3F vous demande de payer la différence.



IMMOBILIERE 3F
67 avenue de Flandre
75940 Paris cedex 19

3F^{AL}
Groupe ActionLogement

AVIS D'ECHEANCE

Période du 01/01/2019 au 31/01/2019

Votre référence locataire

à rappeler à chacun de vos contacts avec 3F

121212

Numéro indispensable
pour créer votre
compte locataire en ligne

Votre contrat

N° Facture : 32512352
N° Contrat : 1234567

Un résumé complet
du contrat

Votre contrat de location comprend 1 logement,
2 parkings
1 commerce, 1 jardin

Adresse de location principale : logement 0101L-1111
XX rue d'Aubervilliers
75019 PARIS

Information

Informations sur les ventes
www.cityloger.fr

(1) Cet avis d'échéance ne tient pas compte des règlements encaissés après le 20/01/2019

(2) Retrouvez le détail de la régularisation dans votre décompte

Montant du loyer maximum de la convention conclue avec l'Etat :
439,37 euros par mois

Le présent avis d'échéance vaut quittance pour loyer, charges et accessoires sous réserve d'encaissement du total des sommes dues. Il correspond à une indemnité d'occupation si le bail est résilié, inexistant ou dénoncé.

N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 37552141533 SONT EXONERÉES DE LA TVA LES LOCATIONS DES LOCALS MUS À L'EXCEPTION DES PARKINGS, OBJETS DE BALUX INDEPENDANTS (ART 261D 2° DU CGI) ET SOUS RESERVE DE L'OPTION (ART 2602° DU MÊME CODE) POUR LES LOCALS PROFESSIONNELS

POST A1763 A1733 108684

M ET MME XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
RESIDENCE
XX RUE D'AUBERVILLIERS
75019 PARIS

Montants facturés
Montants déduits

Votre solde au 20/01/2019 ⁽¹⁾ est de : **400,00**

Détail de Facturation de la période

Libellés	Débit	Crédit
Loyer logement	421.80	
APL		301.24
Loyer parking 4728P-0012	74.66	
Loyer parking 4728P-0021	37.33	
Provision eau froide	20.08	
Provision eau chaude		
Provision chauffage		
Provision charges générales	74.93	
Entretien câble TV	0.76	
Contrat confort	6.80	
Régularisation eau 2017 ⁽²⁾		145.30
Régularisation charges générales 2017 ⁽²⁾	380.55	
TOTAL facturation de la période	665.07€	

Des libellés regroupés
par catégorie

Votre solde au 20/01/2019 400,00€
Facture du 01/01/2019 au 31/01/2019 665.07€

Le total
à payer

TOTAL A PAYER AVANT LE 05/02/2019: 1065.07€

3F^{AL}

Groupe ActionLogement

IMMOBILIERE 3F
BANCTEC - Centre de traitement
TSA 24271

77438 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

M ET MME XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
533241

1065.07



EPE:13807100029082015010009053240

410969000093 04001918393820141130042016533241

106507